



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le traitement anti-cancéreux 5-FU

Question écrite n° 22905

Texte de la question

M. Yannick Haury appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le traitement anti-cancéreux 5-FU. Ce traitement peut entraîner des effets toxiques graves chez quelques patients ayant un déficit en dihydropyrimidine deshydrogénase. Il semblerait que ce déficit puisse être dépisté grâce à un test et ainsi éviter des conséquences dramatiques. Néanmoins, ce test n'est pas systématiquement réalisé puisqu'il n'est pas pris en charge par l'assurance maladie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Haury](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22905

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8164

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)